

IL EST RÉSOLU QUE l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) appuiera les campagnes du « Principe de Jordan » et « Rêve de Shannen » sur leurs sites Web respectifs et fera connaître son appui de ces campagnes aux organismes membres et aux membres adhérents.

Présentée par Michelle Martinson, inf. aut., B.Sc.Inf., présidente de l'Aboriginal Leadership Circle du B.C. Nurses' Union et du congrès du BCNU de 2012.

Justification

Pendant plus de 10 ans, les enfants et les jeunes de la Première nation Attawapiskat n'avaient pas accès à un milieu scolaire sécuritaire où ils pouvaient apprendre et évoluer. Malgré ces promesses, le gouvernement fédéral n'a fait que mettre en place des ordinateurs portables temporaires situés près du sol contaminé de l'école par plus de 50 000 gallons de carburant diesel. Shannen Koostachin est devenue le visage et la voix des jeunes enfants d'Attawapiskat, prônant une nouvelle école qui remplacera les ordinateurs portables de fortune dans sa collectivité. Elle était reconnue pour s'opposer aux représentants gouvernementaux, sur les plans fédéral et international, sensibiliser à propos des conditions qui subsistent à Attawapiskat et veiller à ce que tous les enfants aient accès à des écoles sécuritaires et adaptées. Shannen est décédée dans un accident automobile le 30 mai 2011. Sa voix ne se fait plus entendre, mais son rêve demeure bien vivant. La campagne Rêve de Shannen a été lancée pour assurer la continuité de son important travail.

Pour réussir, les enfants des Premières nations ont besoin de ceci :

- Lieux d'apprentissage sains et sécuritaires – Plusieurs communautés des Premières nations ne disposent même pas d'une école et les enfants doivent s'éloigner de leur famille pour en fréquenter une ou renoncer à leur éducation. Plusieurs des écoles existantes ont besoin de rénovation pour garantir un environnement d'apprentissage sain et sécuritaire.
- Plusieurs enfants des Premières nations n'ont pas accès aux outils d'apprentissage les plus fondamentaux, tels que les gymnases, les bibliothèques, les manuels scolaires, les ordinateurs et les laboratoires scientifiques, car le financement des écoles des Premières nations diffère complètement de celui des écoles provinciales. La méthode de financement est désuète, instable et ne tient pas compte du nombre d'élèves en salle de cours. Les écoles des Premières nations perçoivent en moyenne 2 000 \$ de moins par enfant, ce qui se traduit par un manque de matériel d'apprentissage. Il est également difficile de retenir les services d'enseignants qualifiés dans les écoles des Premières nations parce que les salaires qui leur sont proposés comptent parmi les moins élevés de la profession au Canada.
- Les écoles des Premières nations exigent le soutien des commissions scolaires et des autorités de gestion des Premières nations. Un certain nombre ont été mises sur pied mais ne bénéficient pas du même financement, des mêmes politiques ou des mêmes lois que les systèmes éducatifs provinciaux. Renforcer le contrôle des Premières nations nécessite une participation significative des parents à l'éducation de leurs enfants. Cela signifie disposer de classes et d'un programme éducatif qui reflètent l'identité et les besoins des Premières nations. Cela signifie renforcer les liens avec d'autres sphères de compétence et d'autres fournisseurs de services éducatifs. Cela signifie offrir aux enfants des Premières nations une

éducation de qualité et adaptée au plan culturel, peu importe l'endroit où ils poursuivent leur apprentissage.

- L'éducation dans les langues des Premières nations – Les langues sont au cœur de l'identité des Premières nations. Les enfants des Premières nations doivent avoir la possibilité d'étudier dans leur propre langue, à l'instar des anglophones et des francophones. Un programme éducatif qui tient compte de ce besoin est essentiel, tout comme le soutien à celles et à ceux qui enseignent ces langues.

Le site Web de la campagne se trouve à : shannensdream.ca

La campagne « Principe de Jordan » a recours au principe de « l'enfant d'abord » pour résoudre les conflits de compétence au sein des gouvernements fédéral et provinciaux. Cette campagne découle d'une responsabilité et d'un processus décisionnel inadéquats qui subsistent pour les enfants des Premières nations ou autochtones du Canada.

Jordan River Anderson, de la Nation crie de Norway House, était hospitalisé et prêt à retourner chez lui alors qu'il était âgé de 2 ans. Or, il a passé plus de deux ans inutilement à l'hôpital, car la province du Manitoba et le gouvernement du Canada n'arrivaient pas à s'entendre à savoir qui devrait payer les frais de soins à domicile dont Jordan avait besoin. Ce fut une fin tragique pour Jordan, car il est décédé à l'âge de 5 ans sans avoir pu passer une seule journée chez lui.

Souvent, les enfants des Premières nations se voient refuser des services normalement disponibles aux autres enfants et ce, en raison des conflits de compétence entre les gouvernements provinciaux, territoriaux et le gouvernement fédéral. Le Principe de Jordan accorde la priorité aux intérêts d'un enfant, et le principe a été nommé ainsi en mémoire de Jordan River Anderson. Ce principe énonce que le gouvernement interpellé en premier lieu pour des services nécessaires à un enfant doit être celui qui demande le remboursement du paiement des services ultérieurement, afin d'éviter que l'enfant ne se retrouve pris tragiquement dans les engrenages bureaucratiques des gouvernements. Le Principe de Jordan s'applique à *tous* les services gouvernementaux et il doit être adopté et mis en œuvre dans son entièreté par le gouvernement du Canada ainsi que l'ensemble des provinces et des territoires. Jordan a légué un héritage d'équité à tous les autres enfants. Il vous revient maintenant de vous assurer qu'il soit mis en œuvre.

Le site Web de la campagne se trouve à : jordansprincipe.ca

Pertinence pour la mission et les objectifs de l'AIIC

La mission de l'AIIC pour la période de 2010 à 2014 énonce que, en tant que voix nationale de la profession des infirmières et des infirmiers autorisés, l'AIIC fait progresser la pratique des soins infirmiers et la profession infirmière afin d'améliorer les résultats pour la santé dans un système de santé sans but lucratif et financé par le secteur public en unifiant la voix des infirmières et infirmiers autorisés, en renforçant le leadership infirmier, en promouvant l'excellence des soins infirmiers et le dynamisme de la profession, en préconisant des politiques publiques favorables à la santé et un système de santé de qualité et en agissant dans l'intérêt du public.

Nous croyons que cette résolution correspond à la portée des « politiques publiques favorables à la santé » et « agit dans l'intérêt du public », puisque la campagne « Rêve de Shannen » aborde les disparités de financement en vue de prôner une éducation de qualité dans nos collectivités des Premières nations et autochtones.

La motion parlementaire 296 à l'appui du Principe de Jordan, adoptée par la Chambre des communes le 12 décembre 2007, doit encore être mise en œuvre entièrement au sein des gouvernements provinciaux et territoriaux. Ainsi, les enfants des Premières nations nécessitent toujours l'accès aux mêmes services que d'autres enfants canadiens.

Nous croyons également que le congrès biennal de l'AIIC, dont le thème s'intitule « L'action infirmière : elle fonce et elle transforme », est l'occasion idéale pour présenter une telle résolution. C'est à la fois une rencontre des chefs de file en soins infirmiers de partout au pays et un slogan qui vise la « voix collective nationale » pour concrétiser le changement social.

La B.C. Nurses' Union a adopté une résolution à son congrès de 2012 qui encourage un mouvement d'appui de ces deux campagnes nationales par une majorité de ses membres lors de la Journée nationale des Autochtones 2012 (le 21 juin).

Intervenants clés

Membres de l'AIIC et membres de la BCNU

Ressources nécessaires ou résultats prévus

L'AIIC recommandera à ses membres associés de lancer ces campagnes en les rendant public et en les mentionnant sur leur site Web à l'aide de liens pour les membres. Il reste encore à déterminer le coût de la publicité des campagnes sur le site Web.